



problème de cave louée

Par **Oray**, le **04/03/2021** à **00:31**

Bonjour Madame, monsieur,

je ne sais si ma question relève du droit de l'immobilier ou civil. Mon souci est le suivant. Je loue depuis 18 ans une maison avec jardin. La maison possède une fausse cave, sous la maison mais pas sous sol, mais peu importe, disons une cave. Celle ci fait partie de ma location de toute évidence pour mes propriétaires et moi même. Mais depuis 3 ans, ce sont les enfants des propriétaires qui gèrent ma location, via une agence par 3 fois ayant changé de gérantes. Ma maison ayant été classé comme indécente par le contrôleur CAF, des travaux ont été effectués, dont l'électricité qui n'avait pas de prise terre au rez de chaussée. Pour cela, il fallait ccéder au boitier électrique à la cave. Les ouvriers électriciens ont vu qu'il y avait un branchement pas aux normes(présent quand j'ai loué la maison) à partir de ce compteur qui permettait le branchement de la lumière et de mes congélateurs dans la cave . mais au lieu de me demander ce qui était branché dessus, ils l'ont débranché et je m'en suis aperçue 1 semaine plus tard, voyant que mes congélos ne fonctionnaient plus! Je les ai fait revenir en appelant l'agence, ils ont rebranché le fil sans pour autant le mettre aux normes, cad avec un fusible au boitier. Pour se couvrir, ils ont juste dit à l'agence que ce n'était pas aux normes!

Et de là, l'agence avec sa nouvelle gérante a vu que la cave n'était pas indiqué dans mon bail! Donc, elle m'a écrit pour me dire que j'occupais illégalement la cave et que je devais faire débrancher ce branchement au boitier alors que je n'en ét pas responsable...

Dans ma cave, il y a le boitier mais aussi le compteur, et aussi mon cumulus (dont il parait évident que si je n'avais pas accès à cette cave , ma cave, je ne pourrai intervenir en cas de saut de fusible.

Pensez vous que je peux dire légitimement à cette nouvelle agence et au fils du propriétaire que c'est bien ma cave, car ce dernier me fait pression maintenant pour que je quitte cette cave (que j'y enlève mes affaires, pensant ainsi qu'il n'aura pas à faire remettre aux normes ce drôle de branchement au boitier électrique).?

Merci beaucoup par avance pour votre réponse

Raymonde